

POSITIONNEMENT LA CROISEE DES CHEMINS



La déflation du corps de commandement, actée à 8000 officiers lors du protocole de 2007 par la seule volonté de SYNERGIE-OFFICIERS, doit trouver son aboutissement en 2016.

Le Ministre de l'intérieur a, dans son courrier du 8 avril 2015, tracé la feuille de route de toutes les directions de la police nationale les enjoignant à créer plus de postes à responsabilités pour le corps de commandement.

La DRCPN, au travers du BOP, a relayé ces directives aux directions d'emploi, à charge pour ces dernières d'établir la nouvelle nomenclature des officiers de police.

Moins d'officiers, mieux positionnés, telle est la philosophie de ce travail (et celle de SYNERGIE-OFFICIERS) rappelée encore récemment par monsieur le Ministre de l'Intérieur. Or, à la lumière des informations sur les travaux relatifs à ce domaine, force est de constater qu'une inventivité et une énergie incroyables sont déployées, sous couvert d'arguties techniques, par une direction comme la DCSP qui, avec 3300 Officiers, présente une copie contrecarrant la volonté ministérielle.

Disparition de postes à responsabilités N4 et N5 (Adjoints chefs de circonscriptions, chef de centre de traitement du contentieux contraventionnel etc.), créations de postes OPJ N2 et N3 dans le judiciaire, comptabilité de postes supprimés et créés noyée dans un tableau général, tout est fait pour maintenir les Officiers dans des rôles secondaires.

Alors que cette direction doit supprimer en ratio 10 à 11% des postes d'officiers notamment à destination du Corps d'Encadrement et d'Application, la copie présentée dévoile un travail à minima avec une déflation de 5 % de postes d'Officiers.

Lors de ces négociations SYNERGIE-OFFICIERS a rappelé nos demandes antérieures, à savoir des postes de DDSP mono-circonscription, (Creuse, Cantal, Lozère ...) des postes de chefs de circonscription, des postes de DDSP adjoints, de chefs SSP, de chefs SD inoccupés à ce jour ou sur lesquels les commissaires ne font que 2 ans sachant que dès la fin de leur première année d'exercice ils regardent la carte de France pour chercher un nouveau poste.

Derrière un paravent technique, à savoir entre autres leur mobilité putative, ces donneurs de leçons démontrent dans chaque zone des mobilités circulaires d'une direction à l'autre dans une même ville (alors qu'ils s'opposent à celles des Officiers, leur reprochant ensuite de ne pas être assez mobiles !).

Cette (mauvaise) volonté manifeste se conjugue à une réforme structurelle des DDSP, faite là encore pour garantir des ré-haussements de postes aux commissaires (notamment dans le cadre de la fusion des régions). On obtient alors la quintessence de ce travail de sape où cette conjugaison d'actions négatives aboutit au grand déclassement de nombres d'officiers (déjà expérimentés avec le succès que l'on sait dans les départements 78 et 95 et dans les diverses districisations mises en place dans le nord de la France ou dans d'autres zones)

Cette volonté de nuire au corps de commandement est assumée par cette Direction dont le clanisme de ses décideurs est connu et défavorable aux Officiers de Police.



SYNERGIE-OFFICIERS ne laissera pas une minorité attachée à ses prébendes et ayant manifestement perdu le sens du service public continuer cette œuvre de destruction massive et redemande que le travail de nomenclature et de déflation en cours revienne à son projet originel : une nomenclature unique pour les commissaires, les officiers et les majors avec un travail commun des 3 bureaux d'emploi. Actuellement le travail de nomenclature des officiers n'est vu que comme une variable d'ajustement du positionnement des commissaires ce qui est et sera inacceptable pour **SYNERGIE-OFFICIERS**.

SYNERGIE-OFFICIERS sera attentif à ce que le chiffre de déflation signé par l'Administration et réaffirmé par monsieur le Ministre de l'Intérieur soit atteint quantitativement et qualitativement.

Par cette étape de déflation et de révision de nomenclature, **SYNERGIE-OFFICIERS** réaffirme et poursuit son projet de corps unique du Lieutenant à Inspecteur Général, seule réforme structurelle adaptée aux défis à venir.

Le Bureau National

SYNERGIE
OFFICIERS

POUR LA DEFENSE DE VOTRE STATUT DE CADRE